

SOUVENIR

des

Noces d'Or Sacerdotales

de M. le Chanoine SIMON

IMPRIMATUR

Quimper, le 5 août 1936

P. Joncour

vic. gén.



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2017

L'objet de cette plaquette est de faire revivre les inoubliables fêtes jubilaires de M. le chanoine Simon sous les yeux des paroissiens, prêtres et amis qui en furent les témoins et d'en conserver le souvenir pour l'édification des générations à venir.



M. le Chanoine Simon

Le jubilé de M. le Recteur mérite, en effet, de prendre rang parmi les événements qui ont illustré l'histoire religieuse de Guissény (1).

(1) Les renseignements utilisés dans cette brochure ont été groupés par les soins de M. Jaffrès, vicaire.

Quelques mots d'histoire

C'est dans des temps très anciens que « cette paroisse maritime, comme dit le chroniqueur Cyrille Le Pennec, fut éclairée de la lumière de l'Évangile par les prédications de Saint Sezni ».

Qu'était Saint Sezni ? Le vieux martyrologe d'Exeter en Angleterre mentionne qu'il était invoqué au 12^e siècle comme moine et confesseur. Il est toujours le patron de la paroisse de Sithney dans la Cornouaille anglaise. Nous croyons donc que Saint Sezni vivait au temps des saints évangélistes de notre pays bas-breton, venus de l'autre côté de la Manche, qu'il était de la région et à peu près de l'époque de Pol Aurélien, de Tugdual, de Malo, de Briec et de Samson, pour ne citer que les chefs de file.

Dans un document du moyen-âge nous trouvons : « parochialis Ecclesia de Plebe Sezni, Leonensis diocœsis », l'église paroissiale du peuple de Sezni, au diocèse de Léon. Le mot latin *plebs* signifie le peuple, la population ; quelquefois, on trouve à sa place le mot *vicius* ou *gui*, signifiant bourg. C'est ce dernier terme qui a fini par prévaloir et qui, combiné avec Sezni, a donné Guissény.

Notre paroisse a tenu à honneur de figurer parmi les paroisses les plus chrétiennes du pays très chrétien de Léon. Elle possédait 16 chapellenies ; elle a vu s'établir les trois grandes confréries chères aux Bretons : la confrérie du Saint-Sacrement en 1629, celle du Rosaire en 1658 et celle des Trépassés en 1719. La chronique a retenu les noms de personnages qui furent mêlés à ces trois établissements : le pape Urbain VIII autorisa la confrérie du Saint Sacrement ; René de St-Hyacinthe, Père prieur des Dominicains de Quimperlé, établit la confrérie du Rosaire ;

Dame Guillemette de Gouzillon donna 1200 écus pour la fondation de la confrérie des Trépassés ; la même année, le pape Clément XI accordait les indulgences à cette confrérie.

Vers le même temps que cette dernière fondation, nous trouvons de petites écoles à Guissény. L'instruction populaire n'est donc pas une invention moderne.

Plus anciennement, au 16^e siècle et peut-être à des époques antérieures, existait le vicariat de Brendaouez, où un prêtre exerçait le ministère. Le sanctuaire de la Vierge y attirait une grande affluence de peuple. Nous avons, vers 1630, le témoignage de Frère Cyrille Le Pennec, qui nous apprend que Notre-Dame de Brendaouez était « hantée de force monde ».

Le 14 juin 1778, la municipalité, « le corps politique » comme on disait en ce temps-là, pour se conformer au désir exprimé par Mgr de La Marche, évêque de Léon, fonde un bureau chargé de visiter les pauvres et de distribuer les aumônes. Huit ans plus tard, le même prélat pourra attester que les habitants pauvres de Guissény ont peu de secours à attendre d'autres que de leur recteur, qui voit leur misère. Le recteur de Guissény, comme les autres recteurs riverains, avait, en outre, des obligations envers les généraux, les officiers, les ingénieurs qui venaient visiter les côtes et recevaient le couvert au presbytère.

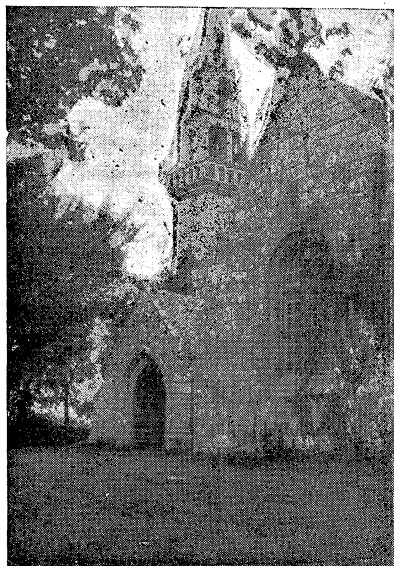
Nous voici à la Révolution. Quelle fut l'attitude des prêtres et des paroissiens de Guissény ? Les prêtres fidèles continuent, malgré les lois, à dire la messe à l'église, à faire le prône, le catéchisme. Les habitants prennent leur défense et refusent de confier leurs enfants aux instituteurs

installés par la Révolution. Le Commissaire du Directoire exécutif écrit aux Administrateurs du Département pour leur dénoncer la municipalité de Guissény, trop favorable aux prêtres qui ont refusé de prêter le serment imposé par la Constitution civile. Le Concordat remet tout dans l'ordre.

Le pasteur actuel est le septième recteur depuis le Concordat de 1802. L'un, François Gourchant, de St-Pol, fut recteur pendant 37 ans, de 1853 à 1890 ; son successeur M. Marzin, pendant 24 ans, de 1891 à 1915. M. le chanoine Simon est donc le troisième recteur depuis 83 ans.

La carrière de M. Simon

M. Nicolas Simon est né au Drennec le 24 août 1860, dans un village voisin de la fameuse chapelle de Landouzun. Avant d'entrer au Grand



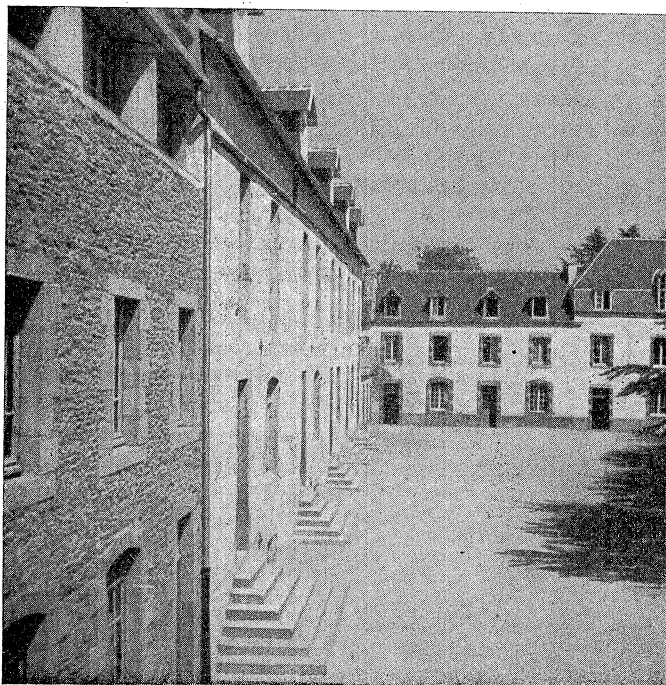
Chapelle de Landouzun
(Le Drennec)

Séminaire de Quimper, il fit ses études chez les Frères du Folgoat, puis au Collège de Lesneven. Il reçut la tonsure le 9 août 1882, les Ordres mineurs le 10 août 1883, le sous-diaconat, le 22 décembre 1883, le diaconat le 10 août 1884. Il fut ordonné prêtre par Mgr Nouvel le 10 août 1885, dans la cathédrale de Quimper. Successivement vicaire à Sibiril, le 13 décembre 1885, à Cléder, le 5 août 1887, recteur de l'Ile-Tudy, le 14 avril 1904, de La Forest-Landerneau, le 15 octobre 1906, de Guissény, le 29 septembre 1915, il devint doyen honoraire le 1^{er} octobre 1934. Son Excellence Mgr Duparc le nomma chanoine honoraire, le 8 juillet 1935.

Les discours dont nous donnons plus loin les textes firent ressortir les mérites du vénéré pasteur.

L'Ecole du Sacré-Cœur

Nous devons cependant signaler dès maintenant l'Ecole du Sacré-Cœur, fameuse dans toute la France, ouverte sous le régime d'une loi que les ministères les plus anticléricaux, y compris le gouvernement combiste, avaient oublié d'abroger. Guissény a tracé la voie, et la situation de son école, reconnue par les tribunaux conforme à la légalité, malgré les poursuites de l'Inspection d'Académie, a permis l'ouverture d'un grand nombre d'écoles libres dans le diocèse et ailleurs. M. Simon l'a fondée, M. l'abbé Etienne Rannou la dirige depuis sa fondation. Elle a reçu récemment de sensibles améliorations. Lorsque le 1^{er} octobre 1934, Mgr Cogneau vint bénir le préau et la maison des religieuses affectées à l'Ecole, M. Simon, dans ses remerciements, fit les révélations suivantes :



Ecole du Sacré-Cœur

Monseigneur,

De bons confrères m'ont demandé à plusieurs reprises de leur faire connaître la carrière d'où je puisais à pleines mains pour faire face à tant de dépenses : Eh bien, Monseigneur, je tiens à le dire aujourd'hui publiquement : cette carrière d'or, cette carrière inépuisable, c'est le cœur généreux de mes bons et chers paroissiens ! Je dois l'avouer cependant, j'ai eu aussi quelques secours de l'étranger.

Monseigneur, voulez-vous me permettre un petit mot sur les secours qui me sont venus de Wonsoket, grande ville à 5 heures de chemin de fer de New-York ? Le 3 janvier 1923, je recevais de Wonsoket une lettre d'une vieille fille, née à Guissény en 1881. Elle me demandait son extrait de baptême, me disait qu'elle avait eu l'intention de se faire religieuse, mais que son état de santé l'en

avait empêchée ; qu'elle travaillait en ce moment dans les usines presque nuit et jour, qu'elle gagnait beaucoup de dollars, enfin qu'elle était riche, etc... etc... J'ai hésité un peu à lui envoyer son extrait de baptême : « Pour que faire à cet âge, me disais-je ? — Puis, pris de scrupule, je me décidai enfin à lui envoyer ce qu'elle demandait. Et la petite sainte Thérèse, en qui j'ai eu toujours la plus grande confiance, m'inspira probablement de lui demander quelque secours en argent pour l'école de ses jeunes compatriotes de Guissény. Un mois ou deux après, je recevais d'elle une lettre conçue à peu près en ces termes :



Mgr Coigneau

« Je ne sais pourquoi, mais je suis forcée de faire une collecte pour votre école. Je subirai toutes les humiliations qu'on voudra, mais coûte que coûte je collecterai pour mes petits compatriotes, et, ce faisant, je crois travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Mon Révérend Père, j'ai un cancer à la figure, et les médecins d'ici ne me font aucun bien. Ma maladie s'aggrave de jour en jour. Si je pouvais être guérie, je vous enverrais volontiers pour votre école tous les dollars que je pourrai recueillir ».

L'idée me vint alors de lui envoyer une petite relique de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et dans ma lettre je lui disais : « En France, nous avons une grande confiance en sainte Thérèse : elle fait tant de miracles ! Priez-la avec confiance et appliquez cette petite relique sur la partie malade de votre figure. Surtout, priez bien et ayez confiance ! » Environ six semaines après, je recevais d'elle un petit mot : « Mon Révérend Père, j'ai fait ce que vous m'aviez recommandé, et instantanément je me suis trouvée guérie ! Il ne reste plus qu'une petite cicatrice à la figure, cicatrice que je montre toujours quand je vais collecter pour votre école. Tous connaissent ma maladie et tous restent stupéfaits de me voir guérie. Ainsi la confiance en sainte Thérèse augmente partout à Wonsoket, et je reçois beaucoup de dollars... Merci à Sainte Thérèse ! » En tout elle m'a envoyé 7.000 francs pour mon école. Malheureusement elle vient de mourir... Que Dieu ait son âme ! Mais sainte Thérèse ne meurt pas, et elle continuera à m'envoyer encore des secours, je n'en doute pas.

Et voilà que notre école du Sacré-Cœur est bien debout et s'agrandit d'année en année, grâce à tous les cœurs généreux que je trouve sur ma route, grâce surtout à notre cher directeur, M. Rannou, à ses charmants et excellents collaborateurs M. Jégou, notre grand mécanicien, et M. Bescond ; grâce enfin à mon dévoué vicaire, M. Jaffrès, si zélé pour l'Action catholique et les anciens combattants.

Monseigneur, vous constatez vous-même aujourd'hui que nous avons déjà beaucoup fait ; mais il nous reste encore beaucoup à faire. Ne craignez rien, Monseigneur ; nous serons prudents, et nous n'engagerons jamais de dépenses au-delà de nos ressources. La Fortune m'a souri, dit-on, et je crois que vous l'avez avoué vous-même devant quelques grands personnages !

Je termine en répétant que ma confiance en la Providence, en Sainte Thérèse, et en la générosité de mes bons et chers paroissiens n'a jamais été déçue.

Vive Monseigneur Duparc ! Vive Monseigneur Cogné ! Vivent tous les amis de notre chère école du Sacré-Cœur !



**M. le Chanoine Simon
et ses collaborateurs**

De gauche à droite :

MM. Rannou, Bescond, Jégou, Jaffrès

Les Fêtes jubilaires (23 juillet 1935)

Nous lisons ces lignes de compte-rendu dans le grand journal quotidien régional, l'*Ouest Eclair* du 25 juillet 1935 :

« Le charmant petit bourg de Guissény était, mardi matin, décoré et paré comme aux grands jours de fête. Partout des drapeaux, des oriflammes, des calicots portant des inscriptions élogieuses pour le pasteur de la paroisse.

On y célébrait, en effet, le cinquantenaire de prêtrise de M. le chanoine Nicolas Simon, recteur de Guissény depuis 20 ans. Originaire du Drennec, le vénéré prêtre est âgé de 75 ans. Successivement vicaire à Cléder, recteur à l'Île-Tudy, à la Forest-Landerneau et à Guissény, M. Simon a su acquérir partout l'estime et l'affection des populations.

Aussi presque toute la paroisse était-elle rassemblée au bourg en cette belle journée de fête. A 9 h. 45, un cortège se forma à l'église et se rendit processionnellement au presbytère pour y accueillir le jubilaire. Ce dernier prit place sous le dais et la procession revint lentement par la rue pleine de soleil, vers le sanctuaire.

On remarquait un nombreux clergé accouru de toutes les parties du diocèse. Citons MM. les chanoines Thomas, curé-doyen de Lannilis ; Bars, doyen du chapitre de la cathédrale de Quimper ; Uguen, curé-doyen de Plougastel-Daoulas ; Dujardin, supérieur du collège de Lesneven ; Bodériou, curé-doyen de Plabennec ; Barvet, curé de St-Martin, Kerbaol, curé-doyen de Plouescat ; Milin, du Pilier-Rouge ; Grill, inspecteur diocésain ; Bossennec, recteur de Camaret ; Calvez, curé-doyen de Lesneven ; Grall, curé-doyen de Crozon ; MM. Kerouanton, curé-doyen de Landivisiau ; Bossus, recteur de Plo-névez-Porzay ; Cadiou, recteur de Penmarch, ancien vicaire de Guissény, et une quarantaine de recteurs et de prêtres.

Derrière le dais se tenaient MM. Squiban, maire ; Louis Roudaut et Jean-Pierre Cabon, adjoints au maire ; Colin, avoué à Brest ; Hirvoas, notaire à Plouguerneau ; Berthou, ancien maire ; Le Menn, ancien adjoint ; les conseillers muni-

cipaux et paroissiaux, la famille de M. Simon et une grande partie de la population.



Le Cortège

L'église était à peine assez spacieuse pour contenir la foule des assistants. M. le chanoine Simon, demeuré étonnamment alerte malgré son âge, célébra la grand'messe qui fut précédée d'un service funèbre.

L'harmonium était tenu par M. l'abbé Jaffrès, vicaire de Guissény, l'organisateur de la journée.

A l'Offertoire, M. le chanoine Thomas, curé-doyen de Lannilis, monta en chaire et célébra éloquemment, en un breton très pur et très châtié, les mérites et les vertus du vénéré jubilaire.

La cérémonie se clôtura par le salut du Saint-Sacrement.

Trois cents convives environ se réunirent ensuite autour des tables de l'école du Sacré-Cœur où le directeur, M. l'abbé Rannou, avait préparé

un excellent menu, très bien servi par les élèves de l'établissement. Le repas se déroula dans une atmosphère de saine gaieté et d'extrême cordialité ».

LES TOSTES

M. Jaffrès ouvrit la série des discours :

Mon cher M. le Recteur,

Votre vicaire a de puissants motifs de prendre la parole. Le premier, c'est le devoir qui lui incombe d'applaudir personnellement, en sa qualité de modeste collaborateur, à la distinction méritée dont vous avez été l'objet.

Vous avez, Monsieur le Recteur, pour votre vicaire, le geste large et votre bonté sait écarter les moindres nuages dans notre vie de famille. En cela, je n'ai fait qu'hériter d'une tradition dont ont bénéficié, avant moi, les vicaires qui m'ont précédé.

Un autre devoir qui me reste à remplir, c'est de traduire la légitime fierté de vos paroissiens.

Au front, toute décoration comportait une citation faisant ressortir quelque action éclatante ou la constance dans l'effort obscur de chaque jour : « Tenir dans le secteur ».

L'un de nos confrères devint chanoine, il y a quatre ans, pour avoir « tenu » pendant vingt-cinq ans à la tête d'une paroisse voisine de la ville.

Vous aussi vous avez « tenu », et votre promotion au canonikat aurait pu s'accompagner d'une citation élogieuse.

Il y a cinquante ans, vous receviez l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Nouvel. Cinquante années de ministère sacerdotal actif, avec la perspective d'autres années nombreuses encore ! car vous jouissez d'une verte vieillesse ou plutôt d'une jeunesse prolongée. Vous pouvez dire avec le poète :

« Mon acte de naissance est vieux, mais non pas moi »

Cinquante années de ministère, jalonnées par des étapes qui s'appellent Sibiril, Cléder, où vous fûtes vicaire, remplissant les fonctions de recteur, car les « vieux » parlent encore « deuz an aotrou Simon persoun Kerfisien ».

Vint le rectorat. Vous quittez Cléder pour vous acheminer vers l'Île Tudy, ensuite vers la Forest, enfin vers Guissény : quatre étapes dans le Léon et une, très rapide dans la Cornouaille.

Cinquante années ! Que d'événements dans le monde depuis cinquante ans ! Que de bouleversements ! Que de gouvernements en France ! Pendant ce temps, vous poursuivez sans bruit et avec continuité votre labeur quotidien dans les situations, dans les secteurs, où le ciel vous a placé.

La forme principale de votre apostolat a été l'action directe sur les âmes. Dieu seul en connaît l'étendue et le prix. Un demi-siècle de dévouement au service des âmes ! Premier motif de citation.

Mais il est permis de signaler quelques manifestations extérieures et publiques de votre activité, du moins en cette paroisse.

Vous avez enrichi l'église d'une belle collection de croix et de bannières ; joie pour les yeux et pour l'esprit, quand elles défilent en procession, soit à Guissény, soit au Folgoat. Vous avez mis la variété dans nos manifestations dominicales en multipliant les œuvres de dévotion : le Rosaire, l'heure d'adoration, le chemin de croix, les réunions d'enfants de Marie ou du Tiers-Ordre se succèdent dans le cours de chaque mois.

Vous avez permis à votre vicaire de faire de la section des combattants de Guissény la première de toutes les sections du Finistère. Son « action catholique » occupe le 13^e rang dans le diocèse et quand on lui demande de défendre la foi, soit à Lesconil, soit à Landerneau, elle répond toujours : « Présent ! »

A votre arrivée à Guissény, vous avez trouvé l'église paroissiale dans un grand état de délabrement. Immédiatement vous l'avez recouverte d'une toiture nouvelle, vous y avez placé des vitraux qui versent de la beauté dans l'édifice et y favorisent le recueillement. Ainsi vous avez réalisé les paroles qui se trouvent dans le chœur :

« Aotrou, Kaout o ti Kaer, eo va flijadur »

Vous avez construit également une salle paroissiale. Et voici votre plus beau titre de gloire : c'est l'école du Sacré-Cœur, Skol an Aod, où nous avons le bonheur de fêter votre cinquantenaire. Elle est là face à l'Océan, avant-garde de nos établissements scolaires, avec ses sentinelles toujours vigilantes, vous, le pasteur qui l'avez fondée et l'abbé Rannou qui lui a donné une renommée non seulement diocésaine, mais universelle dans la France catholique.

Guissény avec son école a attiré l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir scolaire de nos institutions libres et a jeté l'alarme dans le camp de nos adversaires. Elle est la première école libre de France fondée sous le régime de l'enseignement secondaire spécial, et cela malgré les inspections, les enquêtes et les poursuites judiciaires. Il y a donc eu du bruit autour de Guissény, et ce qui est beaucoup mieux, des centaines d'écoles dans le diocèse et jusqu'aux confins de la France doivent à l'initiative partie de Guissény, l'existence ou la tranquillité.

Grâces en soient rendues à notre pasteur ! Honneur à lui !

Monsieur le Recteur, avant de venir à Guissény, vous vous êtes recueilli à La Forest, à l'instar de l'un de vos prédécesseurs dans cette paroisse. Il s'appelait Lapous. La cure de St-Louis de Brest lui fut proposée. Il la refusa, faisant finement observer en vers latins que « l'oiseau préfère « *sa forêt* » aux beaux toits de la ville ». S'adressant en effet, à celui de ses émules qui, par suite de son effacement, obtint la cure, il composa cet hexamètre :

Tecta tibi sint aurea : avis sua lignea sumit

Qu'eût pensé l'abbé Lapous, si on lui eût prédit, quand il faisait son distique, qu'un de ses successeurs quitterait ses bois pour venir dénicher sur la côte une « villa des Hiboux », et que de ce refuge d'oiseaux nocturnes il ferait une école fameuse et déjà réputée, malgré son jeune âge !

Monsieur le Recteur, c'est Saint Tudy qui vous a conduit à Saint Sezni après une halte silvestre à La Forest.

Que Saint Sezni vous protège et vous garde longtemps parmi nous !

Ad multos Annos !

Toste de M. Michel Squiban, maire

Monsieur le Recteur,

Je vous remercie, tant en mon nom personnel qu'au nom de tout mon conseil municipal, de l'honneur que vous nous avez fait en nous invitant à votre fête. C'est avec plaisir que nous sommes tous venus. Veuillez trouver dans notre empressement à vous entourer, en ce jour d'allégresse, une marque de notre sincère et profonde estime, et le meilleur gage que, toujours et en tout, le conseil municipal marchera de pair avec le clergé de Guissény pour le bien commun de tous.

Je lève mon verre à la santé de notre bon Pasteur. Que longtemps encore Dieu le conserve parmi nous ! Honneur, joie et longue vie à notre dévoué Recteur !

M. Berthou, recteur de Kerlouan

Que pourrais-je ajouter ? D'autres ont fait connaître Ainsi que vos vertus, vos qualités de prêtre. Je dirai simplement qu'amis et que voisins Ont, à votre camail, applaudi des deux mains. De voir votre vigueur, votre mâle prestance Tout naturellement nous donne l'espérance De célébrer ici, après quelque dix ans, Mieux que vos noces d'or, vos noces de diamant. En attendant, plus tard, des noces bien plus belles, Celles qu'on fait là-haut : les noces éternelles. Quand viendra le moment de quitter cette terre, Quand vous arriverez devant le grand Saint Pierre, Il ouvrira pour vous sa porte à deux battants : Ravi, vous ouïrez de célestes accents :

« Deus dillo, ta va faot,

Deus dillo ça, Simon !

Deus dillo, va mignon ! »

Et vous irez jouir, aux éternels parvis
Du bonheur des élus, près du grand Saint Sezny.

M. l'abbé Etienne Rannou

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

Ceci est le « toast des pierres ».

Oui, M. le Recteur, les pierres de votre belle école parlent, et, s'il me faut vous dire tout ce qu'elles racontent de vous, vous n'êtes pas sur le point de boire votre champagne ! Dame ! Qu'en ce jour, elles soient un tantinet bavardes, cela se comprend. Elles vous ont coûté tant de peines et de démarches, tant de courses et d'argent, tant de soucis et d'insomnies, qu'elles se sentent le droit d'être de la fête, alors même, qu'à les entasser dans ces murs, vous n'ayiez pas toujours été à la noce !

On dit un peu partout, qu'elles vous ont donné bien du mal... est-ce vrai qu'elles vous ont donné même le mal... de la pierre ?

Oui, les pierres parlent. Elles parlent même le latin : « Non sum tam a deo informis ». C'est là, le cri de ces meneaux, de ces crochets, de ces lancis, de ces innombrables moëllons qui disent à leur manière que votre école est la plus belle, la plus haute, la plus vaste du diocèse. « Nou sum tam deo informis », s'écrient les pierres fondamentales qui se vantent de porter le monde... tandis que celles qui bordent les margelles de nos hautes cheminées vous reprochent dans le hou-hou de l'hiver de leur donner le vertige. Mais elles s'en consolent car elles connaissent la fable :

« Cependant que mon front au Caucase pareil...
Non content d'arrêter les rayons du soleil
Brave l'effort de la tempête.

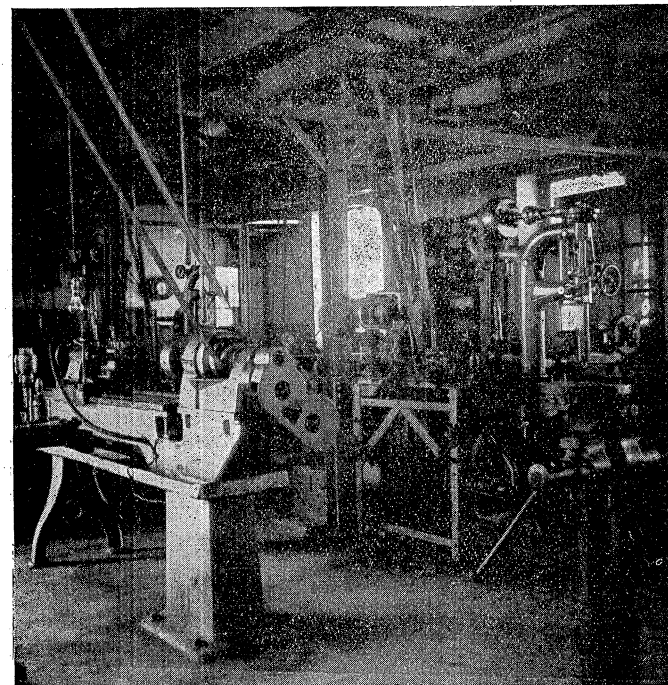
Je vous le disais, Monsieur le Recteur, les pierres parlent ! Toutes celles de la « Skol an Aod » proclament en ce jour de votre cinquantenaire — que ne proclameront-elles pas à votre centenaire ! — que vous avez bien mérité :

- 1°) de la commune de Guissény
- 2°) de la paroisse de Guissény
- 3°) du diocèse de Quimper.

Vous avez bien mérité de la commune.

Ce n'est pas M. Louis Berthou, notre ancien maire, ni M. Squiban, notre premier magistrat, qui infirmeraient ce qu'ici j'avance, car mieux que tout autre, ils savent que la commune de Guissény, dès 1920, avait été mise en demeure de bâtir une nouvelle école de garçons. Le devis s'élevait à 350.000 francs sans compter les imprévus. M. Le Menn est là pour attester que le Conseil Municipal fut unanime à repousser cette dépense. Le Préfet revint à la charge en 1921. C'est alors que M. B. Le Hir vint nous mettre au courant des injonctions préfectorales et vous demander de construire une école libre pour les garçons. Vous répondiez à l'émissaire de vos bons paroissiens que vous n'aviez « ni sou ni maille » mais que l'école se ferait un jour !

Quelques semaines plus tard, M. Cadiou, qui travaillait à la retraite des enfants à Plouguerneau, revenait en coup de vent vous annoncer que la « villa des Hiboux »



Ecole du Sacré-Cœur : Les ateliers

était en vente. Trois jours après, vous signiez l'acte d'achat de cette fameuse propriété. En le faisant, vous épargniez 350.000 francs aux contribuables de Guissény. En disant 350.000 francs, je ne dis pas assez. En effet, si la commune avait dû exécuter les ordres du Préfet, elle aurait eu une contribution annuelle à verser pour l'entretien de 4 ou 5 maîtres laïcs ; elle aurait eu les fournitures et les livres classiques à payer aux 65 garçons qui figurent sur la liste des indigents et ce n'est pas avec 1.500 francs qu'elle aurait été quitte ! Elle aurait eu une somme rondelette à voter tous les ans pour les prix des élèves, pour le chauffage et balayage des classes ; sans parler des frais d'entretien des locaux scolaires et des appartements des maîtres et sans parler de l'amortissement de l'emprunt des 350.000 francs.

Vous le voyez, Messieurs, les pierres de cet édifice ne mentent donc pas quand elles proclament que M. Simon a bien mérité de la Commune en lui fournissant une des plus belles écoles de la région.

Vous avez encore bien mérité de la commune de Guissény en restaurant l'église. L'église est un bâtiment communal. Les grandes et petites réparations reviennent à la commune. Jugez alors le service rendu par M. Simon aux contribuables de Guissény quand il dépensa plus de 100.000 francs pour la restauration de l'église paroissiale. Certes, il a été aidé par vous, Messieurs, et par la commune. Ce n'est d'ailleurs que justice. Rendons à César ce qui est à César, et que la voix de nos édiles s'unisse à celle des pierres pour dire aux générations futures : M. Simon a bien mérité de Guissény.

Vous n'avez pas moins bien mérité de la paroisse en adaptant la « villa des Hiboux » à la grande œuvre de l'enseignement de nos chers enfants.

Par cette école vous avez assuré l'avenir chrétien de votre paroisse. Par elle, tous les enfants recevront une éducation chrétienne, et ils apprendront à être de bons citoyens.

En plus de cette école, que n'avez-vous fait pour mériter la reconnaissance de vos paroissiens ? Pour être complet, il faudrait parler des missions, des adorations, des retraites d'hommes, de femmes et de jeunes filles qui se sont données tour à tour dans votre paroisse. De cela, les pierres ne parleront peut-être pas, mais les âmes qui, par ces pieux exercices, ont été sauvées ou mises sur le chemin du bien, le proclameront éternellement devant Dieu et les anges.

Mais voici que des pierres parlent encore. Pour les entendre, il n'est que d'aller dans les carrefours de nos routes auprès des calvaires restaurés par vous, il n'est que d'aller boire à nos fontaines de dévotion ; elles nous diront que par vous, elles ont été sauvées des eaux... ou de la ruine.

Si les serres de l'école des filles ou du presbytère avaient été en pierre, elles nous auraient dit qu'elles vous doivent leur existence.

Les croix et les bannières que vous avez achetées ne parlent pas, mais elles se laissent admirer, et qui les voit saura que vous en avez doté l'église. Les pierres parlent, et voilà pourquoi la salle paroissiale peut dire qu'elle est de vous et nous savons les services qu'elle rend pour les catéchismes, pour les réunions d'œuvres, et pour nos distributions de prix.

Voilà ce que la paroisse de Guissény vous doit en plus de votre dévouement dont je n'ai jamais connu les limites.

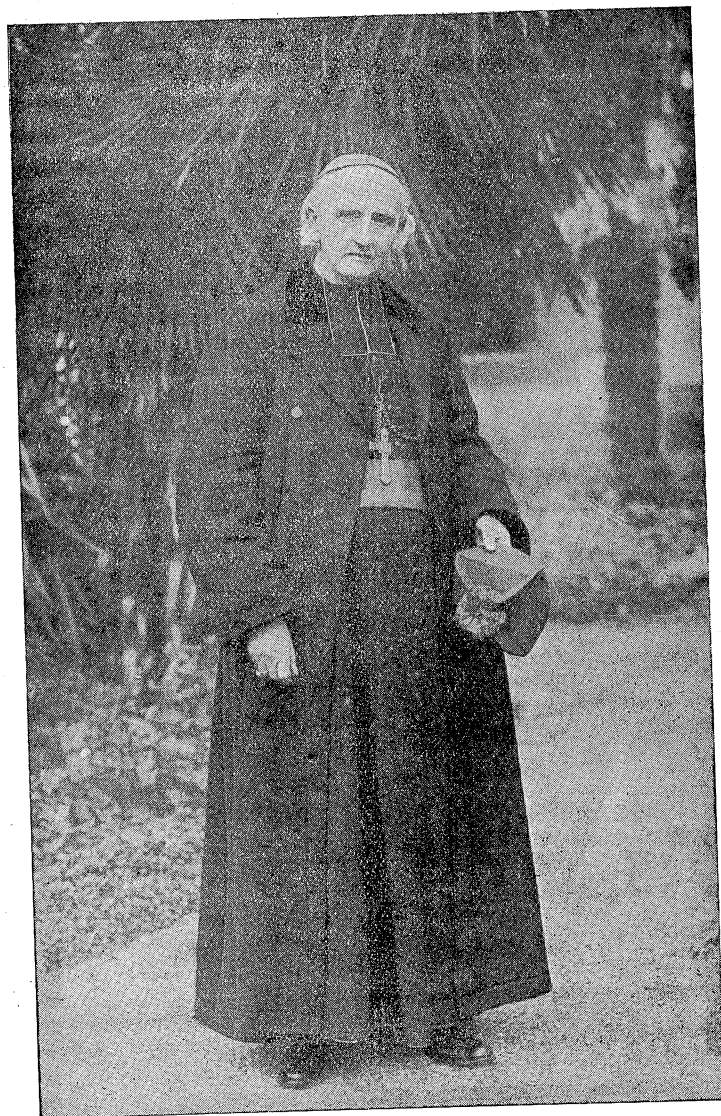
Qui donc ne dirait en ce jour avec les pierres de l'église, les pierres de nos calvaires : M. Simon a bien mérité de la paroisse !

Vous avez également bien mérité du diocèse de Quimper, au service duquel vous travaillez avec ardeur depuis 50 ans !

Que de baptêmes administrés, que de confessions entendues, que de communions distribuées, que de sermons prononcés, que d'âmes consolées et sauvées grâce à votre zèle inlassable depuis 50 ans !

Dans toutes les paroisses, où la confiance de l'Evêque vous a placé, vous avez fait le plus grand bien. Sibiril et Cléder ont bénéficié de votre jeunesse laborieuse et ardente. La Forêt, qui vous doit son presbytère, ses plus belles bannières et le terrain de l'école, vous demeure reconnaissante de votre zèle entreprenant. Votre dévouement apostolique a débordé bien souvent les limites de votre paroisse et c'est dans les missions, les adorations et les jubilé que vous avez été le confesseur le plus recherché.

C'est votre esprit d'initiative, votre vie laborieuse et édifiante, votre zèle sacerdotal, c'est le bâtisseur d'école, l'acheteur de presbytère, le restaurateur d'églises et de



Son Excellence Mgr Duparc

calvaires, c'est tout cela que Monseigneur a voulu récompenser en vous nommant chanoine honoraire de sa cathédrale.

Les pierres, vous disais-je, sont bavardes. C'est heureux pour vous que je ne vous rapporte pas tout ce qu'elles disent. Le reste nous sera dit par le Bon Dieu lui-même, car la voix des pierres retentit jusqu'aux étoiles ! Si les pierres de votre école en ont dit long, que ne pourraient dire vos enfants ? Ils vous diront tout simplement qu'ils vous aiment respectueusement, qu'ils vous admirent, qu'ils vous demeurent reconnaissants et qu'ils prient pour vous en attendant vos noces d'or qu'ils vous souhaitent de tout cœur. Ainsi soit-il.

M. le chanoine Uguen,
Curé de Plougastel-Daoulas

Aotrou person,

Ar c'hosa ouñ hirio eus beleien Guissény, hag en o hano holl e teuan da lavaret deoc'h a vouez uhel, an doujans, ar garantez a zougomp d'hor person.

Tregeriz, loc'h enno, a lavar :

« Nann n'eus ket e Breiz, nann n'eus ket unan
N'ez eus ket eur zant evel sant Ervoan.

Ni ive a c'helfe lavaret :

« Nann n'eus ket eur person

Vel an aotrou Simon ».

Deuet aman ugent vloaz'zo, n'ho peus ket ehanet da labourat eun dervez hepken... Epad ar brezel oa, emiz here 1915. Kemeret ho peus perz e kaon ho parresioniz, pedet ho peus evit ar zoudarded kouezet war an dacheun, frealzet an tadou hag ar mammou en o glac'har hag o foan...

Labouret ho peus da gac'haat en iliz parrez hag an holl draou a zo en iliz. E pe lec'h ez eus prosesionou ker brao ha re Guissény ?...

Buan ho peus gwelet petra a vanke e Guissény. Eun deiz, sonj mat am eus, e lavarec'h d'in : « Aman ar merc'hed a zo savet mat, holl er skol gristen. Met ar baotred o deus ezomm ive eus eur skol gristen. Hepdale e vo savet ar skol gristen ze, ma choman me beo ».

Laouen oan oc'h ho klevet, met sonjal a raen eunon va-unan « E pelec'h e kavo arc'hant, ken ker ha m'eo breman an traou ? » N'ouzoun ket e pelec'h eo bet kavet an arc'hant : Lod o deus c'hoant kredi en deus ar mor digaset d'eoc'h eur varrikeunad aour.

Ar pezh a zo sur, ar skol a zo bet savet, kresket meur a wech, ha deuet eo da veza unan eus skoliou brasa an eskopti. Brudet eo a bell. N'eo ket hep poan ez eus bet gellet sevel eun hevelep ti, hag ouspenn eur wech, aotrou person, oc'h bet doaniet ha tregaset. Met biskoaz n'oc'h bet fall-galonek. Lavaret a reac'h : « Me a laka va fizians e Providans Doue hag'e kalon vat va farresioniz ».

Doue e deus roet d'eoc'h nerz ha yec'hed. Great ho peus implij mat eus donezonou Doue, ha digemeret mat e vezoc'h gant sant Per diwezatoc'h.

Met chomit pell c'hoaz e penn ar barrez. Setu petra a c'houleunomp digant Doue evidoc'h en dervez hirio. Gouzout a reomp e labouroc'h beteg ar fin, e vezoc'h atao ar pastor mat. Kendalc'hit pell c'hoaz da c'houarn, evel ma rit, parrez Guissény, Kendalc'hit da boania gant an eneoù fiziet ennoc'h, ha da c'houde e c'helloc'h diskuiza er baradoz epad an eternite.

Chant-toste de M. l'abbé Cadiou,

*ancien vicaire de Guissény,
présentement recteur de Penmarch*

Kanaouen

*Evit oferen hanter kant vloaz an aotrou Nikolas Simon,
person Guissény, chaloni a enor*

Ton : Silvestrik (Barzas-Breiz pajen 141)

Ma vijen, aotrou person, bet mailh war an delen
Evel m'oa kaner Arvor, Brizeuk, ar bras melen
M'em bije en hoc'h henor, savet eur werzik koant
Siouas !! an den n'hell ober atao hervez e c'hoant

N'oun tam ebet eun eostik (n'oun nemet Jos Cadiou)
Ha du-man n'anavezer nemet ar sac'h biniou.
Va list, evel ma c'hellin, da drei va c'hourc'hemenn
Ha selu eur gwall vare evidon da dremen

Du-hont, epad ar brezel, war al linen a dan
Eur c'huere a hirvoude, e galon leun a boan
Kollet en doa e berson a garie'vel eun tad...
Ah ! piou n'en dije gouelet d'an aotrou *Marzin mat*.

Hogen madelez Doue evit e vugale
A ro eur pastor nevez, d'ar barrez, dizale
Eun den a feiz birvidig da loc'ha menezioù :
« Nag a vein en deuz berniet e nebeut bloavezioù !!!

Sonj o peuz, aotrou Person, eun deiz e toul o tor,
Oec'h souezet o welet stumm eur Serjant-Major
En deiz-se, aotrou Simon, o welet ho tremm vat
Heb mar ebet e santiz e kaven c'hoaz eun tad

Trizek vloaz hon deuz bevet an eil gant eghile
Bemdez em euz o kweled bepred prest da vale
Evid mad an eneoù, atao drant ha seder
Daoust d'an heur ha d'an amzer, dizamant d'ar skuis!er

Ho taoulagad a bastor a bar war o tenved
Ar re vras, ar re vihan, er iec'hed, er c'hlenved
C'houi a zell ouz peb hini, ar pinvidik, ar paour
Hag o komzioù, er gador, atao zo leun a zaour

Evit ar misionou, aliez o kalver
Rag a-bell e z'oc'h brudet evel eur prezeger
Ho Keriou karantezus a ia doun er galon
Hag ar bugel diantket a deu da glask pardon

Ar mansoner, ar c'halvez hag e vignon toer
Ho zri a vesk o mouezioù gant mouez an darbarer
Evit meuli al-grevet person mat Guissény
En deuz roet gant labour, bara da beb hini

Kaerat a rit oc'h iliz, ma zeo eur gwir dudi
Ha ti Doue kempenned, c'houi zav eur zal studi.
Piou er bed, en deiz hirio, n'anavez « Skol an Aod »
Renet gant Stefan Rannou eur c'helenner dibaot ?

An teodou mat a lavar : « Pa n'en do mui labour
Hor person a rai eur pont evit treuzi an dour »
Paourkez person Kerlouan, na pebez c'hoari gaer !
Ne welit ho Treziz o vonet gant al laer ?

Neo ket eb poan nag arc'hant eo e teuer a-benn
Da zevel en eur barrez, hirio, skoliou kristen
Met Doue neo bet morse gwelet o tilezel
Ar pastor a glask ennan e nerz hag e skouazell

Hirio e zo levenez e parrez Sant Sezni
Pa zeo he fastor karet hanvet da Chaloni
Beunoz d'an Aotrou'n'Eskob a lak var ho tiouskoaz
Ar vantelik a enor, war ho kerc'hen ar groaz

Ha ni lavar a-unan : Bevet c'hoaz pell amzer
Bevet Nikolas Simon, beleg ha Mean-bener
Ha goude kalz bloaveziou ra'n'do er baradoz
Eur *mean-ben* da ziskuiza, set'aze va meunoz

Chant-toste de M. Conq,

*recteur de Plounéour-Trez, auteur de Barzaz ha Soniou, etc.
sous le nom de plume Paotr Treoure*

Chante en chœur, Paganie,
Le camail d'honneur
Du vaillant Pasteur
Qui consacra sa vie
A tous ses enfants
Petits et grands

Toute la carrière apostolique du jubilaire défile dans
des strophes tour à tour enjouées et graves. Maintenant
Guissény le gardera :

C'est ici que depuis vingt ans
Vous dépensez votre zèle
Votre cœur et vos talents.
.....
Dites-nous comment vous faites
Pour y gagner tous les cœurs ?

C'est le bon Père et l'Apôtre
Que l'Evêque a décoré
Celui qui ne pense qu'aux autres
Pour toujours se dévouer.
C'est le bon Recteur qui puise
Dans sa foi, sa piété
Le zèle d'embellir l'église
Jamais trop riche à son gré.

Tous vos paroissiens désirent
Vous garder longtemps, longtemps ;
Vos confrères, ça va sans dire
Le désirent tout autant.

Que le camail sur vos épaules
Vous conserve à votre école
Vous aide, quand vous serez vieux
A monter tout droit aux cieux !

En attendant, pas d'équipée lointaine :
Vous ne verrez pas Buenos-Ayres.

L'allusion se rapporte au récent Congrès Eucharistique, où le diocèse de Quimper fut représenté par un recteur voisin, M. Guéguen, du Folgoat

Pas d'aventure périlleuse :
Vous n'irez pas à Bilbao

Il s'agit de la tragique odyssée de trois abbés de Guissény, MM. Prigent, Sezni Le Gall et Salou, qui auraient péri en pleine mer si un navire espagnol ne les avait transportés à Bilbao :

Vous n'irez pas à Bilbao.
C'houi jomo ganeomp atao !

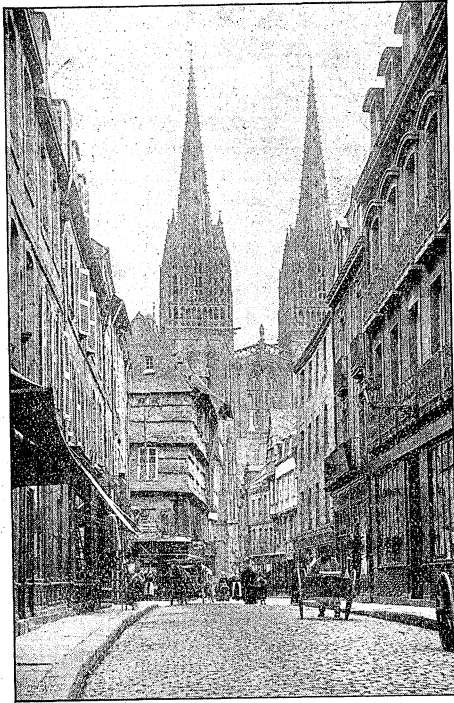
Réponse de M. le Chanoine Simon

Mes chers amis,

Je suis certes très heureux de vous voir réunis autour de moi à l'occasion de ma Messe de cinquantaine. Et cependant, je dois l'avouer, ce moment est pour moi inquiétant : et, en effet, que pourrai-je dire devant une assemblée si respectable ? Après tant de beaux discours ! Après tant de chants si mélodieux ! Je devrais me taire, ou m'écrier avec le Prophète : « Ah ! Ah ! Domine, ecce nescio loqui ! — Donc, je me tais, tout en vous demandant la permission de bégayer ces simples mots :

Monsieur le curé de Lannilis, mon cher chanoine, merci de tout cœur pour toutes vos bontés pour moi : vous m'avez véhiculé jusqu'à Quimper, vous m'avez présenté à l'Evêché, où je m'étais rendu pour remercier Son Excellence Monseigneur Duparc de l'honneur insigne qu'il

venait de me faire en me nommant chanoine de sa cathédrale, au grand séminaire, chez messieurs les chanoines, à la cure, à la cathédrale, etc... Vous m'avez adressé ce



Cathédrale de Quimper

matin des paroles bien élogieuses, comme vous savez si bien les dire, des paroles trop élogieuses. Ce sont là des choses qui ne s'oublient pas : merci de tout cœur !

Merci à tous les prêtres ici présents : MM. les chanoines, et en particulier à Monsieur Bars, mon installateur et à Monsieur Grill, qui a su si bien dénicher la loi du 21 juin 1865 et qui, lui aussi, a toujours été on ne peut plus dévoué à notre école, à MM. les recteurs, et en particulier Messieurs Rannou et Boulc'h, mes chers collègues de Cléder, MM. les aumôniers, vicaires et séminaristes : vous ne pouviez pas me donner meilleure mar-

que de sympathie, me faire plus grand plaisir. Merci au bon monsieur le recteur de Plounéour-Trez qui nous a tant réjouis et charmés par sa cantate !

Merci à Monsieur Jaffrès, mon dévoué vicaire, qui s'est tant dépensé pour rehausser l'éclat de cette fête. Merci à Monsieur Etienne Rannou, le directeur incomparable de notre chère école des garçons ! Messieurs, je ne fais que rapporter les paroles de Monseigneur Duparc à son sujet. Et c'est à lui aussi que nous devons cette salle si bien ornée et ce repas succulent ! Merci à tous les prêtres natifs de Guissény, et en particulier à notre cher chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas ! Merci à mon cher ancien vicaire, l'abbé Cadiou, aujourd'hui grand recteur de Penmarc'h. Ah ! je n'oublie pas, bien cher Monsieur Cadiou, toutes les fatigues que vous vous êtes imposées pour aider à la construction de cette école !

Merci à mes bons conseillers paroissiaux ! Merci à Monsieur le Maire et à ses adjoints, à tous les conseillers municipaux, anciens et nouveaux, à tous les membres du bureau de bienfaisance, à Monsieur le Président du syndicat, à Monsieur le Président de l'Amicale de l'école des garçons ! Merci à tous les maîtres et à toutes les maîtresses de nos écoles chrétiennes, aux bonnes religieuses qui soignent si bien nos petits garçons ! Merci à tous les parents des prêtres de Guissény, à tous les bienfaiteurs de nos écoles chrétiennes, et en particulier à Monsieur Colin, avoué à Brest, notre chargé de pouvoirs pour tous achats et ventes concernant cette école ! Merci à Monsieur Hirvoas, le sympathique notaire de Plouguerneau, qui a réussi si bien à écarter certains prétendants à l'acquisition de la propriété Calvet par ce simple mot effrayant : « Villa des Hiboux ! »

Un dernier mot, mes chers paroissiens. En vous invitant le plus nombreux possible à cette fête, j'ai voulu témoigner ma reconnaissance et mon affection à toute ma bonne paroisse de Guissény que vous représentez ici. J'ai voulu sceller la paix et l'union entre tous les habitants de mon cher Guissény !

Vive Guissény toujours !

Impression finale

M. le chanoine Uguen a traduit en ces termes les sentiments de tous les témoins de ces fêtes : « On sentait que tous les cœurs battaient à l'unisson, qu'un même sentiment les animait, un amour respectueux et profond pour un vétéran du sacerdoce, un vaillant prêtre dont la vie si digne a été consacrée entièrement au service des âmes. Journée d'union sacrée, de paix, de joie et de bonheur, telle a été la journée du 23 juillet 1935 à Guissény.

Qu'elle dure à jamais cette union ! Heureuses les paroisses où, groupés autour de leur pasteur, les fidèles savent s'aimer, s'entr'aider, servant le même Dieu, aspirant au même Ciel.

Que ce bonheur soit toujours accordé à la paroisse de Guissény ! »



Eglise de Guissény